

n'est écrite nulle part, car, si elle était écrite, elle serait impossible ; elle n'est pas même, elle est du moins à peine avouée entre adeptes, et il se trouve, si l'on peut s'exprimer ainsi, de la bonne foi dans cette tromperie. Mais n'importe : il en est du catholicisme comme de ces luteurs de la palette antique, dont les membres, frottés d'huile, glissaient entre les mains de leurs adversaires. Le catholicisme est toujours prêt à désavouer ce qu'il tolère, à tolérer ce qu'il a désavoué ; la diversité des mets dont il laisse, en fermant les yeux, se couvrir sa table splendide, flatte les goûts les plus divers et lui attire de nombreux convives ; mais, le festin est-il épié, les viandes malsaines disparaissent, et l'on uie, avec une espèce de sincérité, qu'elles aient été comprises dans le menu du repas. Qui veut des aliments sains et une nourriture frugale, pourra, s'il le veut, s'y réduire, et celui dont le goût blasé en demande d'autres n'a qu'à les chercher au bout de la table, où ils ont été placés on ne sait comment, ni quand, ni par qui. La vérité est accueillie, mais le mensonge n'est pas exclu ; et il y a place dans cette église pour toutes les doctrines, ainsi que dans l'antique Panthéon romain il y avait place pour tous les dieux. Aucune erreur n'est formellement exclue, et, quand aux vérités, un tact merveilleux a fait exclure ou diminuer celles qui menacent directement le dogme de l'autorité. L'attachement à ce dogme fondamental, une condescendance attentive et mesurée pour les inclinations de l'homme naturel, expliquent tout dans la dogmatique romaine et la résument peut-être. Du moins n'est-il aucune des doctrines différentielles de la théologie romaine, qui ne frappe l'observateur par sa coïncidence, impossiblement fortuite, avec ces deux principes.

Le jésuitisme n'est donc qu'une aggravation du catholicisme, et ce qui est possible dans le second, je veux dire la cohabitation, le support mutuel des éléments les plus disparates, est également possible dans le premier, parce que ni l'un ni l'autre ne se sont confessés à eux-mêmes, et que leur politique est une politique d'instinct. Au fait, si Pascal a eu quelque tort, c'est d'avoir porté au compte de la Société de Jésus les énormités de plusieurs docteurs qui n'en faisaient point partie, et le lecteur n'a qu'à chercher dans les œuvres de Bossuet les deux ouvrages dont je transcris ci-dessous les titres (1), pour se convaincre que le jésuitisme, ou ce qu'on est convenu d'appeler ainsi, n'était pas particulier, tant s'en faut, aux disciples de Loyola. L'initiative même ne leur en appartient pas ; il est juste qu'ils aient passé pour les pères, mais ils ne furent en réalité que les parrains d'un bien vieil enfant ; ils n'ont pas plus inventé le jésuitisme que les sophistes grecs n'ont inventé le sophisme ; et de même que toute escobarderie n'est pas jésuitique, tout jésuite n'est pas un Escobar. C'est de la meilleure foi du monde, c'est sans inconséquence volontaire que plusieurs membres de cette Société ont décrit les maximes auxquelles on a fini par donner son nom. Pascal n'a combattu ni plus sincèrement ni plus vigoureusement le jésuitisme pratique que ne l'a fait plus d'un jésuite, et notamment Bourdaloue. Car, pour ne citer qu'un ou deux des nombreux passages que nous pourrions signaler, quelle œuvre fait ce grand orateur, dans les lignes que nous allons transcrire, sinon l'œuvre précisément de Pascal :

“ Je sais que si chacun de nous veut s'écouter, il n'y aura personne qui ne se croie fondé en raisons pour se dispenser des lois de Dieu les plus indispensables. Je sais, par exemple, que la loi qui défend l'usurpation du bien d'autrui et qui en ordonne la restitution se trouvera anéantie, si l'on veut consulter la politique, qui ne manquera pas de décider en faveur de l'ambition et de la cupidité. Je sais que la loi qui défend de se venger n'aura plus de lieu, si l'on se met en possession de donner aux vengeances les plus déclarées le nom de justice, et si chacun, se faisant droit sur ses propres injures, s'opiniâtre à ne rien rabattre de la satisfaction qu'il se croit due. Je sais que la loi, qui fait de l'occasion prochaine du péché, recherchée ou entretenue, un péché déjà consommé, ne sera plus qu'un fantôme de la loi, si chacun en veut être cru, ou sur

“ ses prétendus engagements qu'il proteste ne pouvoir rompre, ou sur la confiance qu'il a dans ses forces et dans sa disposition présente. Je sais que cette loi de l'abstinence et du jeûne du carême, que l'Eglise va bientôt publier, deviendra une loi chimérique, si chacun, idolâtre de sa santé, ne veut avoir égard qu'à sa délicatesse, ou, pour mieux dire, qu'à sa mollesse. — Si Jésus-Christ et Marie avaient raisonné comme nous, ce mystère de leur obéissance que je viens de vous représenter, et qui a tant contribué à notre salut, aurait-il eu son accomplissement ? ”

“ Ces théologiens faciles et commodes, que nous ne pouvions auparavant vant souffrir, ne nous paraissent plus si odieux. Etudiant de plus près leurs opinions, nous y découvrons du bon sens, et, après les avoir cent fois condamnés pour les autres, nous les estimons enfin raisonnables pour nous-mêmes, car n'est-ce pas ainsi que l'amour-propre est ingénieux à nous prévenir et à nous corrompre ? ”

Nous voyons dans le P. Bourdaloue un saint et vénérable personnage, un de ces hommes dont tous les protestants, en se considérant simplement comme chrétiens, devraient se glorifier. Il y aurait abus à ne voir jamais, d'une Eglise à l'autre, que ce qui nous distingue et nous sépare, jamais ce qui nous unit. Bourdaloue et Saurin sont frères, comme Oberlin et Vincent de Paule, et je conçois, parce que je le sens, qu'un même cœur puisse entretenir la liaison du système catholique et la plus franche sympathie pour les chrétiens, théologiens ou simples fidèles, que réclame cette communion. — *Vinet*

## VARIÉTÉS.

### Sur quoi vous appuyez-vous ?

Quelque étrange que cela paraisse, il est certain que les chrétiens sont souvent aidés par les obstacles qu'ils rencontrent, et enrichis par leurs pertes ; et je puis ajouter que leurs chutes mêmes leur apprennent à se tenir plus fermement sur leurs pieds.

Il y a une heure, je me promenais avec un jeune homme : le soleil était couché depuis quelque temps, et, comme dirait un poète, le paysage devenait terne et un silence solennel se répandait dans les airs. Quelques personnes s'imaginent que l'adolescence et la vieillesse ne vont pas bien ensemble ; je me suis souvent convaincu du contraire. Quoiqu'il en soit, nous nous assimes sur une perche, placée comme barrière au-dessus d'un fossé sec, mais passablement profond. “ Prenez garde, ” dis-je à mon compagnon ; car vous savez que les vieillards sont circonspects et par fois défiants ; “ prenez garde, la barrière sur laquelle nous sommes assis, est bien vermoulue. ”

“ Vermoulue ! ” cria mon jeune ami avec assurance, “ vermoulue ! que dites-vous là ? elle est solide comme un roc ! ” — Ah ! pensai-je, les rochers sur lesquels s'appuient bien des gens sont aussi peu sûrs que du sable mouvant. ” Cinq ou six minutes après (car nonobstant ma sage réflexion j'avais gardé ma place), la perche céda en craquant sous notre poids, et nous tombâmes en arrière et tout du long, dans le fossé. Pour mon compagnon, la chute fut légère et il en fut quitte pour la peur ; quant à moi, je ne m'en tirai pas sans quelques contusions. Cependant après m'être lentement relevé, je me mis en route ; ayant reçu un grand profit de mon accident ; en effet, il m'avait suggéré cette utile question : “ Sur quoi vous appuyez-vous ? ”

Il y a bien des gens qui, quoique trop sages, au point de vue mondain, pour confier le poids de leur corps à une barrière vermoulue, sont assez insoucians et insensés pour confier le salut de leur âme à un fondement tout aussi peu solide. Sur quoi donc vous appuyez-vous ?

Il est déjà bien malheureux que nos espérances terrestres soient renversées avec nous ; mais il est mille fois pire

(1) Decretum de morali disciplina 1682. — Censura et declaratio ventus generalis cleri gallicani congregati anno 1700 in materia fidei et morum. (Oeuvres de Bossuet, édition de Lefebvre. 1836.)